



**Association pour la Sauvegarde
du Patrimoine Grauliérois**
30, route des Barrières 19700 LAGRAULIERE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mars 2025

L'assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois s'est tenue le samedi 8 mars 2025 à 20h 30, chez Jean-Jacques Brunie.

Sont présents : Mmes Brunie, Endean, Farges, Rouanne et MM. Brunie, Endean.
Sont excusés : Mmes Gueraud, Laurent et MM. Laurent, Villechenoux.

L'assemblée générale désigne Jean-Jacques Brunie en qualité de président de séance et Yvette Farges en qualité de secrétaire de séance.

Election du bureau

Les membres du bureau sortants sont reconduits à l'unanimité.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

- Président : Jean-Jacques Brunie, retraité, 10, route du Bos Grand, Mazeix, 19700 Lagraulière
- Vice-Président : Jacques Delhommeau, retraité, 3, clos de la Croix rouge 19700 Lagraulière
- Trésorière : Cathy Endean, retraitée, 31, route du Foirail, 19700 Lagraulière
- Secrétaire : Yvette Farges, retraitée, La Montagne, 19700 Lagraulière

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions pour une année.

L'association compte vingt-trois membres.

Rapport sur l'exercice clos 2024

Le trésorier dresse le bilan financier de l'exercice écoulé :

RECETTES	DEPENSES
Solde au 1 ^{er} janvier 2024 : 539,52 €	Expression Numérik : 442,00 € (impression sur bâche)
Subventions :	
- Mairie de Lagraulière : 200,00 € (2 subventions)	Les Imprimeurs corréziens ; 770,15 € (impression livre)
- Conseil Départemental : 200,00 €	
Adhésions : 160,00 €	Frais de tenue de compte : 17,55 €
Vente livres et dons : 696,30 €	
TOTAL : 1 795,82 €	TOTAL : 1 229,70 €

Soit un solde positif de 566,12 €

Livret A au 31 décembre 2023 : 29,30 €

1^{ère} délibération :

Les comptes sont approuvés et les cotisations maintenues à 20 € pour le nouvel exercice.

Bilan des activités de l'année 2024

Administratif et financier :

- La Municipalité a versé une subvention courante de 100,00 € et une autre de 100 € pour le montage de l'exposition estivale.
- Une subvention de 200,00 € a été attribuée par le Conseil Départemental.

2^{ème} délibération :

La subvention du CD 2025 est déjà accordée. Le dossier pour 2026 sera présenté en juin prochain.

Les demandes pour la subvention courante municipale et pour la subvention exceptionnelle (réédition du livre) sont à faire.

Réalisations :

Exposition

L'exposition estivale a traité de l'évolution du bâti grauliérois au cours des deux derniers siècles. Reprenant l'exposition de 2015 sur les villages, elle compare les cadastres de 1809 et de 2024 pour détailler les modifications du bâti. L'évolution architecturale est présentée parallèlement.

Elle est maintenant consultable sur le site internet de l'association.

Livre anniversaire

Une deuxième réédition de 50 exemplaires a été réalisée ; le tirage est donc de 150 exemplaires pour l'instant, ce qui est révélateur de l'intérêt suscité.

Ce livre est disponible à la mairie, à la médiathèque et auprès des membres du bureau.

Site Internet

La fréquentation du site Internet reste constante. Il est régulièrement enrichi et mis à jour.

Sensibilisation :

Fête du jeu : cette manifestation s'est tenue les 1^{er} et 2 juin. L'association s'est jointe aux exposants en présentant un stand d'initiation à l'architecture.

Journées Européennes du Patrimoine : Les manifestations habituelles (église, Bellefond, exposition) ont été reconduites en 2024.

Sites bâtis :

Chambre des Moines

Les dossiers en cours ne permettent pas pour l'instant à la municipalité de faire avancer la restauration de la chambre.

3^{ème} délibération :

La signature d'une convention est en attente des disponibilités de la municipalité.

Mémoire

De nouveaux fichiers ont été déposés sur le site. D'autres ont été complétés.

Sensibilisation - Communication :

Des petits reportages sur les diverses animations ont été mis sur le site.

Prévision d'activités pour 2025

Sites bâtis :

Four Chanourdie

La construction des pavillons locatifs jouxtant le four est achevée. La voirie est en cours.

La restauration du four ne pourra pas commencer qu'à son achèvement. Il a été débroussaillé et sa protection est à compléter.

4^{ème} délibération :

L'association relancera la municipalité pour une restauration plus rapide en insistant sur son futur côté convivial (animations de quartier, fêtes ponctuelles avec le club de rugby ...).

Communication :

Exposition

L'exposition estivale traitera des routes et voies communales historiques (voie romaine, route de l'étain, siège de Blanchefort, processions) et contemporaines (randonnées, trails, Chemin de Compostelle). Basée sur des recherches en archives départementales et communales, elle fera revivre des circulations oubliées. Sa préparation est en cours.

5^{ème} délibération :

Cette exposition sera présentée pour l'été prochain, en adaptation avec les nouveaux horaires de la médiathèque.

Chemin de Compostelle

En extension de l'exposition estivale, un balisage du chemin de Compostelle serait à faire : un refuge pourrait être même envisagé.

6^{ème} délibération :

La municipalité en sera saisie.

Journées du Patrimoine

Les manifestations 2024 seront reconduites en 2025.

Une communication commune avec la municipalité sera adressée au Conseil Départemental pour ses publications.

7^{ème} délibération :

L'organisation se fera le moment venu. La salle des associations sera à réserver.

Journées nationales de l'architecture

Elles se tiendront les 18 et 19 octobre prochains.

Nous allons proposer une animation avec Vézère Ardoise basée sur leurs Kapla et nos cubes Millarcs pour une approche simplifiée de l'architecture.

8^{ème} délibération :

L'organisation se fera le moment venu. La salle polyvalente est à réserver dès maintenant.

Site internet

Le site est à mettre à jour et à développer régulièrement par l'apport de nouveaux fichiers.

9^{ème} délibération :

L'enrichissement des données est à poursuivre.

Sensibilisation :

Menhir de la Martinie

Sa protection est à inclure dans le PLU en cours d'élaboration.

10^{ème} délibération :

La recherche du propriétaire est à faire ; une signalisation serait à envisager.

Echanges

Si des manifestations sont organisées par d'autres associations ou la municipalité en 2025, l'ASPG s'y joindra.

11^{ème} délibération :

Il est important d'y participer.

Mémoire

Musée

L'idée serait de rassembler divers éléments : cadastre de 1809, tableaux d'Henri Martin, fond de l'association (etc...), outils divers (dons de particulier) afin de les préserver, mettre en valeur et présenter au public fait son chemin. Un APS concernant une Maison pour Tous est en cours de rédaction. Le dialogue avec les édiles et instances départementales est engagé. La municipalité est favorable et partie prenante.

12^{ème} délibération :

Les démarches sont à poursuivre et développer.

Sensibilisation :

Menus et glossaire :

Les recherche, collecte et recueil d'anciens mots et menus doivent continuer. Ils deviennent de vrais témoignages et sont une forme de mémoire à préserver.

13^{ème} délibération :

Cette collecte est à poursuivre.

A cours du débat, le président a mis aux voix les délibérations qui ont été adoptées à l'unanimité.

La séance est close à 21 heures 50.

Yvette Farges, secrétaire de séance